

GÉNÉRALITÉS

Horaire :	Temps plein	Direction :	Sécurité incendie
Supérieur immédiat :	Directeur du service	Période d'affichage :	22 janvier au 12 février 2018

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du Directeur du service de sécurité incendie, le titulaire du poste devra exécuter les tâches suivantes.

DESCRIPTION

- Fait l'inspection technique et détaillée des bâtiments afin de vérifier la conformité aux diverses lois, codes et règlements en vigueur touchant la sécurité incendie, les systèmes de protection existants, l'entreposage des matériaux, etc. et exige, s'il y a lieu, les corrections requises et rédige un rapport à son supérieur.
- S'assure de la sécurité publique et du respect des lois et règlements touchant la sécurité incendie lors de la vérification de plans, rapports et autres documents reçus relativement à des dossiers en cours.
- Fait respecter le règlement sur la prévention des incendies, effectue des enquêtes suite à des plaintes ou à des inspections, rédige ou donne verbalement, s'il y a lieu, les avis pertinents aux contrevenants et en assure le suivi.
- Avise les propriétaires de se conformer aux exigences et, après approbation de son supérieur, entreprend les procédures légales, le cas échéant.
- Prépare des dossiers de cour et témoigne au besoin, participe, sur demande, à l'obtention des mandats de perquisition ainsi qu'à leur exécution.
- Participe à l'élaboration de règlements, procédures et directives relatives au Service de sécurité incendie.
- Procède, sur demande de son supérieur, à des vérifications de permis d'occupation ou d'opération.
- Renseigne le public relativement à la prévention des incendies ainsi que sur les règlements et lois concernant la sécurité incendie dans les bâtiments.
- Participe à l'organisation des activités de prévention des incendies, assure la logistique des événements et donne des séances d'information et de sensibilisation.
- Collabore, sur demande, à l'élaboration des méthodes de recherche de causes et de circonstances d'incendies, inspecte les lieux d'incendies, en produit le rapport et assure sa représentativité à la cour, le cas échéant;
- Supervise les exercices d'évacuation des édifices publics, commerciaux ou industriels. S'assure que les normes en matière d'évacuation sont respectées et fait des recommandations, le cas échéant.
- Approuve et surveille l'usage particulier de pièces pyrotechniques lors d'activités diverses et s'assure que les normes de sécurité sont respectées.
- Apporte son aide aux collègues des différents services pour toute tâche selon ses habiletés et connaissances.
- Collabore à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur immédiat.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études collégiales ou une attestation en technique de prévention incendie ou l'équivalent avec une expérience significative.
- Avoir une bonne connaissance du Code du bâtiment.
- Un minimum d'une (1) année d'expérience dans le domaine.
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit) et une bonne connaissance verbale de l'anglais.
- Connaissance du milieu municipal serait un atout majeur.
- Bonne connaissance de l'environnement Microsoft Office et du logiciel Première Ligne (serait un atout).
- Faire preuve d'autonomie, de courtoisie et de leadership.
- Avoir l'esprit d'équipe.

AUTRES EXIGENCES

Faire preuve de flexibilité au niveau des heures de travail.
Travail réparti avec d'autres municipalités environnantes.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la grille salariale des pompiers de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation.

Nous vous invitons à faire parvenir vos documents au plus tard **lundi 12 février 2018 à 17h** par courriel à l'adresse rh@stpolycarpe.ca. Ne pas oublier de mentionner dans l'objet : **Concours : Technicien en prévention incendie** pour lequel vous soumettez votre candidature.

La Municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.